

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie
pour Saint-Pierre-et-Miquelon

**Décision n° 305 du 31 mai 2016 portant attribution, en 2016,
de la prime de résultats exceptionnels à titres individuel, collectif et exceptionnel**

NOR : INTJ1610869S

Le commandant du commandement de la gendarmerie pour Saint-Pierre-et-Miquelon,
Vu le code de la défense;
Vu la loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure;
Vu le décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale;
Vu l'arrêté du 11 octobre 2004 portant application du décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale,

Décide:

Article 1^{er}

Les personnels de la gendarmerie en activité de service et de la réserve dont les listes sont jointes percevront, à titres individuel, collectif et exceptionnel, au titre de l'année 2015 une prime de résultats exceptionnels.

Article 2

Une prime de 500,00 € (cinq cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe I.

Article 3

Une prime de 400,00 € (quatre cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe II.

Article 4

Une prime de 400,00 € (quatre cents euros) est attribuée, à titre exceptionnel, aux militaires dont la liste figure en annexe III.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 31 mai 2016.

*Le lieutenant-colonel,
commandant le commandement de la gendarmerie
pour Saint-Pierre-et-Miquelon,
P. MUSSET*

ANNEXE I

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE INDIVIDUEL, D'UN MONTANT DE 500,00 € POUR L'ANNÉE 2015

Henry

Jean-Luc

NIGEND : 100994

NLS : 5111534

ANNEXE II

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE INDIVIDUEL, D'UN MONTANT DE 400,00 € POUR L'ANNÉE 2015

Bamberger	Franck	NIGEND : 193104	NLS : 8047176
Boinon	Laurent	NIGEND : 139046	NLS : 8000007
Bordères	Hélène	NIGEND : 220909	NLS : 8073072
Brillant	David	NIGEND : 160747	NLS : 8017810
Moulin	Bruno	NIGEND : 195695	NLS : 6542296
Ther	Sébastien	NIGEND : 167183	NLS : 5318649
Vallière	Georges	NIGEND : 186538	NLS : 6015684

ANNEXE III

LISTE DES MILITAIRES DE LA RÉSERVE BÉNÉFICIAANT D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS, À TITRE EXCEPTIONNEL, D'UN MONTANT DE 400,00 € POUR L'ANNÉE 2015

Renaudineau

Mickaël

NIGEND : 212605

NLS : 8067307